

Kinshasa 10/03/2023

Les Annexes de l'accord signé entre le Gouvernement Congolais et le Groupe VENTORA doivent être publiées.

La Coalition pour la Gouvernance des Entreprises Publiques(**COGEP**), est préoccupée par la non publication des annexes de l'accord relatif au règlement global des litiges et intérêts réciproques conclu entre la République Démocratique du Congo et le Groupe VENTORA, entreprise liée à l'homme d'affaires Dan Gertler.

Pour rappel, ledit accord était signé en date du 24 Février 2022 et rendu public dix mois après mais sans ses annexes, alors qu'au regard du Décret n° 011/26 du 20 mai 2011 portant obligation de publier tout contrat ayant pour objet les ressources naturelles, en son article premier, ces derniers font partie intégrante du Contrat.

En effet selon le Décret susmentionné, le « Contrat » comprend, non seulement l'instrument juridique principal dûment signé par les représentants habilités de l'Etat ou de ses démembrements, mais aussi les annexes ».

En plus, l'exigence 2.4.a de la norme de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives(ITIE) oblige à tout pays mettant en œuvre l'ITIE, de divulguer tous les contrats et licences qui sont octroyés, conclus ou modifiés.

Quoique publié au-delà de soixante jours, les annexes de l'accord conclu entre le Gouvernement Congolais et le Groupe VENTORA restent inconnues du public, douze mois après alors qu'elles font parties du contrat.

La COGEP considère que le contrat signé entre le Gouvernement Congolais et le Groupe VENTORA viole les règles sur la transparence tant que ses annexes restent cachées.

Un an après la signature de cet accord, la COGEP s'interroge sur sa mise en application notamment sur les actifs miniers qui ne sont pas revenus aux administrations concernées, les 6% des intérêts qui ont commencé à courir sur les 240 millions d'Euro que l'Etat Congolais doit à monsieur Dan Gertler.

Il est dès lors important que toutes les annexes soient publiées pour permettre à la société civile et au peuple congolais de se prononcer définitivement en toute connaissance.

Eu égard à ce qui précède, la COGEP recommande :

Au Président de la République :

- De s'impliquer pour que les dispositions légales et les engagements internationaux pris par notre pays en matière de Transparence soient respectés, et que toutes les annexes de

l'accord signé entre le Gouvernement Congolais et le Groupe VENTORA soient rendues publiques.

Au Premier Ministre et Chef du Gouvernement :

- De publier toutes les annexes de l'accord signé entre son Gouvernement et le Groupe VENTORA.

Au Procureur General près la Cour de Cassation :

- D'ouvrir un dossier judiciaire à l'endroit des présumés auteurs d'entrave à la Transparence.

A la Société Civile :

- De veiller au respect de lois et Règlements de la République Démocratique du Congo.

Pour tout contact :

Me Daudet KITWA : +243997025716

Me Jean Claude KATENDE : +243811729908

MEMBRES DE LA COGEP ET SIGNATAIRES

N°	DENOMINATION	SIGLE	CONTACT
1	Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme	ACIDH	Donat Ben Belah donatm@acidhcd.org
2	Action pour la Défense des Droits Humains	ADDH	Me Aimé BANZA banzaaime@gmail.com
3	African Resource Watch	AFREWATCH	Emmanuel Umpula emmanuelumpula@afrewatch.org
4	Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme	ASADHO	Me Jean Claude katende jckatende@yahoo.fr
5	Cadre de Concertation de la Société civile de l'Ituri sur les Ressources naturelles	CDC/RN	Jimmy munguriek jimmyjudi@gmail.com
6	Initiative Bonne Gouvernance et Droits Humains	IBGDH	Me Donat kambola kambolalengedonat@gmail.com
7	Nouvelle Dynamique Syndicale	NDS	Jean Pierre Muteba mutebajp@gmail.com
8	Observatoire d'Etude et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale	OEARSE	Freddy KASONGO fkasongo@maliyetu.org
9	Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature	OCEAN	Kass Muteba kassmuteba@gmail.com
10	Plateforme des Organisations de la Société Civile Intervenant dans le Secteur Minier	POM	Me Elie KADIMA Mdr_mdr2000@yahoo.fr
11	Réseau de Communicateurs de l'Environnement	RCEN	Jeff mbiya jeffmbiya@gmail.com
12	Vox Populi Initiative	VPI	Jean Mukulumania jukulumania@yahoo.com

13	Mison de Mines du Kivu	MMKI	Grégoire KASADI gregoirem81@gmail.com
14	Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques	BEST	Philippe Ruvunangiza philippe.ruvunangiza@bestrdc.org
15	Centre d'Aide Juridico Judiciaire	CAJJ	Me Josué Kasha kashalkasha@yahoo.fr
16	Dynamique des Femmes sur les Ressources Naturelles	DYFREN	Me Carole Lumbu lumbufailaa@yahoo.fr
17	Centre National d'appui au Développement et à la Participation Populaire	CENADEP	Me Gabrielle PERO perogaby@hotmail.com
18	Oil & Mines Governance Center	OMGC	Jennyfer Okito jennyferokito@gmail.com
19	Accès à la Vie		Me Mamy Ndaya accesalavieongd@gmail.com
20	PREMICONGO		Christian BWENDA chrisbwenda@gmail.com
21	Observatoire de la Société Civile pour les Minerais de Paix	OSCMP	Alexis Muhima alexmuhima@yahoo.fr
22	Justice pour Tous	JPT	Eric MIKALANO ericmikalano@gmail.com
23	Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda	ACADOSHA	Blaise Bubala blaise.bubala2014@gmail.com
24	Maniema Liberté	MALI	Chadrack Tambwe chadracktambwe@gmail.com
25	Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement	CRONGD-KOR	Tshimpidimbua dieudonné ddtshimpidimbuam@yahoo.fr
26	Initiatives des Femmes pour la participation	IFEM	Thérèse MITENDU themitendu@gmail.com
27	Actions Paysannes Contre la Faim	APCF	Jean Claude KAPUYA apcfongd@yahoo.fr
28	Organisation pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable	OPED	Serge KALONJI opedrdc@gmail.com ,
29	Fondation pour le Développement du Haut-Lomami	FDHL	Pierre Lems LUNDA fondationhautlomami@gmail.com
30	Centre Congolais pour le Droit du Développement Durable	CODED	Erick KASSONGO centre.congolais@yahoo.fr
31	Agir Pour Sauver des Vies	APSV	Delly NGOY Ongapsv7@gmail.com
32	Ressources Naturelles et Développement	RENAD	Nicole BILA nicbila@gmail.com
+	8 Experts Congolais		